Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260707-DEL202678-DE

Département d'ILLE ET VILAINE – Arrondissement de RENNES – Canton de Val Couesnon

Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 7 juillet 2026

N° 2026/78

Nombre de conseillers en exercice 15 – de présents 11 – de votants 13
Le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.
La convocation du Conseil Municipal avait été faite le 30 juin 2026 ; la séance est publique.

Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal DEWASMES, Maire.

Présents : M. DEWASMES, M. FUSEL, Mme DEBORD, M. PERON, Mme RAULT, Mme DETOC, Mme MORIN-FREBOURG, M. LE FLOHIC, Mme MIRA, M. ANGER, Mme ALIX DRUAIS.

Absents excusés : M. DESTAYS, Mme NOEL, M. DUGUE, M. GUERIN

Procurations : de Mme NOEL à M. DEWASMES ; de M. GUERIN à Mme ALIX DRUAIS ;

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance par le conseil ; M. PERON est ainsi désignée pour assurer ces fonctions.

5 - Objet : Travaux de la cage d'escalier d'accès aux logements du bâtiment de l'école maternelle

M. le Maire expose à l'assemblée le besoin de rénovation des murs et du sol de la cage d'escalier des logements situés 2 rue Yvonnick Laurent.

A ce titre, 3 devis ont été obtenu.

M. le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise A.S Déco pour un montant de 7407,60€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Retient l'offre de l'entreprise A.S Déco pour un montant de 7407,60€ HT.
- Indique que les crédits sont inscrits au budget 2026 ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260707-DEL202678-DE

- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉ : à 13 voix POUR

A Vieux-Vy-sur-Couesnon,
Le 5 juin 2026

Le Maire,
Pascal DEWASMES

